

# La BANDE RIVERAINE au lac Saint-Augustin

La **BANDE RIVERAINE** constitue une zone de transition entre le milieu aquatique (le lac) et le milieu strictement terrestre (bassin versant).



Sa végétation doit être conservée, car c'est la dernière barrière aux polluants avant que les eaux pluviales ne les entraînent vers le lac.

La **BANDE RIVERAINE** peut être laissée à l'état naturel ou elle peut être aménagée (végétalisée).

# Les fonctions écologiques de la bande riveraine

Une **BANDE RIVERAINE** bien végétalisée offre plusieurs **fonctions écologiques** :

- ✓ Elle ralentit l'écoulement des eaux pluviales, ce qui favorise leur infiltration dans le sol.
- ✓ Elle garde le sol perméable aux eaux de pluie.
- ✓ Elle contribue à conserver un aspect naturel au paysage visible du lac.
- ✓ Elle stabilise les rives et les protège contre l'effet des vagues.
- ✓ Elle contribue à la séquestration du carbone.
- ✓ Elle favorise la formation et l'accumulation d'humus au sol, ce qui maintient l'humidité et prévient l'érosion.
- ✓ Elle favorise la biodiversité en bordure du lac et offre de la nourriture et des abris pour la faune.
- ✓ Elle réduit l'exposition de l'eau au soleil en créant de l'ombre.

# La bande riveraine laissée à l'état naturel

Lorsque la bande riveraine est laissée à l'état naturel, elle agit comme un filtre aux polluants.



Le parc Riverain qui longe le lac Saint-Augustin sur 1,6 km, offre des exemples de bandes riveraines naturelles.

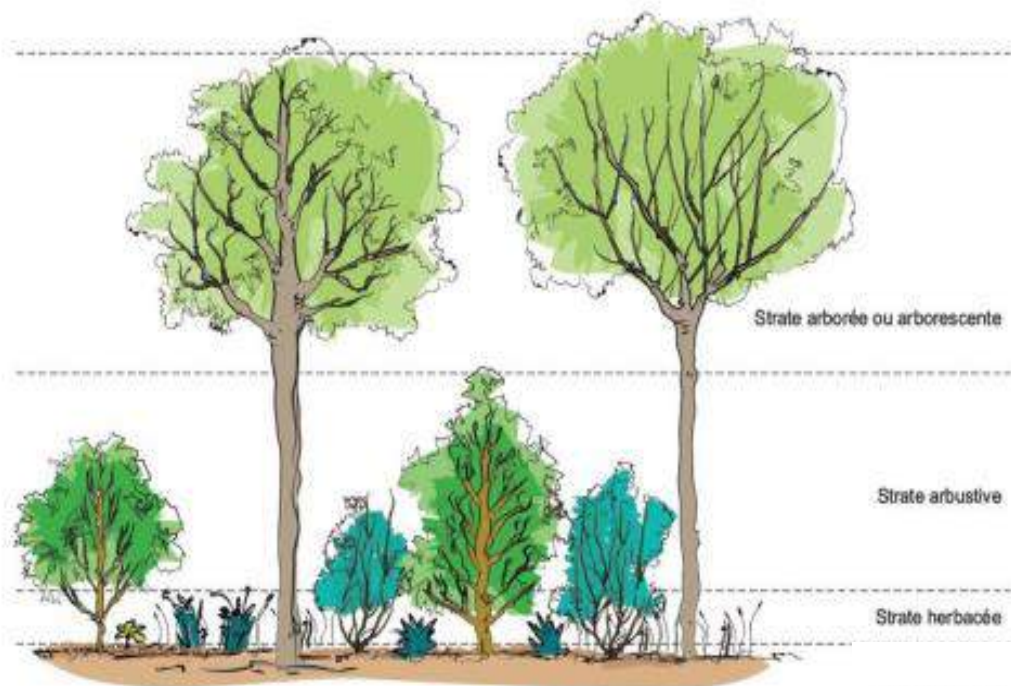
Ce parc est un espace public protégé où les interventions sont minimales afin de laisser la nature suivre son cours. La forêt domine donc le territoire et les bandes riveraines sont laissées à l'état naturel.

# La BANDE RIVERAINE : La bande des trois !

Généralement, on retrouve dans la bande riveraine, les trois strates de végétation :

Les **ARBRES**, pour stabiliser le sol et intercepter la pluie;

Les **ARBUSTES** et les **PLANTES HERBACÉES**, pour couvrir rapidement le sol.



Source : Researchgate

# La végétation, LA SOLUTION pour protéger les sols contre l'érosion

Les arbustes et les arbres implantent leurs racines plus profondément dans le sol, ce qui permet de mieux le stabiliser.



Le sol à nu ou couvert exclusivement de végétation herbacée demeure plus **VULNÉRABLE** à l'érosion.

Certaines rives du lac Saint-Augustin ont été conservées à l'état naturel, d'autres ont vu leur couvert végétal modifié.



# Les BANDES RIVERAINES forestières



Au parc Riverain, le couvert forestier est mature. L'ombre des arbres limite la croissance des arbustes et des plantes herbacées sous la canopée.

Pourtant, le sol forestier n'est jamais vraiment à nu, ni compacté, ni vulnérable aux intempéries.

Car la forêt, c'est aussi l'**HUMUS** en surface du sol, un matériau spongieux et poreux qui absorbe facilement l'eau de pluie comme une éponge.

L'humus est le résultat de la décomposition de la litière de feuilles et de branches mortes déposées sur le sol au cours des années.

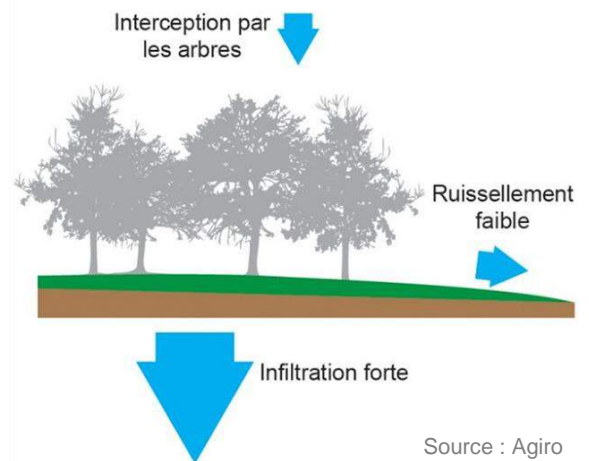
Il remplace le couvert végétal pour la protection du sol contre l'érosion.

# L'effet de l'URBANISATION

## COMMENT GÈRE-T-ON LES EAUX PLUVIALES ? INFILTRATION OU RUISSELLEMENT ?

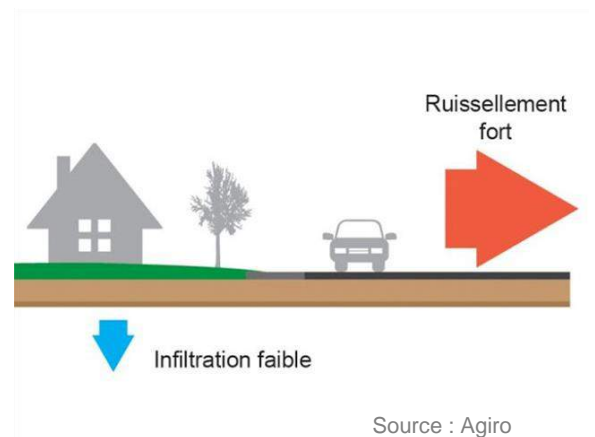
### AVANT l'urbanisation

- ✦ Un MINIMUM de polluants dans l'environnement
- ✦ Un couvert végétal du sol MAXIMAL
- ✦ Un MINIMUM de ruissellement
- ✦ Un MAXIMUM d'infiltration des précipitations directement dans le sol
- ✦ Un bassin versant en équilibre avec le lac Saint-Augustin



### APRÈS l'urbanisation

- ✦ PLUS de polluants générés
- ✦ MOINS de couvert végétal du sol
- ✦ PLUS de ruissellement des eaux pluviales
- ✦ MOINS d'infiltration des précipitations dans le sol
- ✦ Un bassin versant qui « se déverse » dans le lac Saint-Augustin



# Les rives naturelles protègent le LAC SAINT-AUGUSTIN



**On peut s'inspirer de DAME NATURE pour conserver une bande riveraine naturelle sur notre terrain riverain au lac Saint-Augustin. On peut aussi l'aménager en plantant des végétaux pour qu'elle devienne bien végétalisée.**





# J'AGIS POUR NOTRE LAC!



en végétalisant ma bande riveraine

Planter dans la bande riveraine pour la rendre bien végétalisée, c'est un geste concret qui contribue à protéger le lac Saint-Augustin contre les apports en polluants provenant de son bassin versant.

EFFICACITÉ DES BANDES RIVERAINES BIEN VÉGÉTALISÉES À RETENIR LES POLLUANTS AVANT QU'ILS N'ATTEIGNENT LE PLAN D'EAU	
	% de rétention
Sédiments provenant de l'érosion du sol	66 - 97
Azote provenant des engrais	35 - 96
Phosphore provenant des engrais	27 - 97
Pesticides	8 - 100
Coliformes fécaux provenant des eaux usées	70 - 74

Source : Canards Illimités



Source : Marie Bilodeau - 2008

Le CBLSA peut vous accompagner dans la végétalisation de votre rive.

Contactez-nous :

[lacsaintaugustin@gmail.com](mailto:lacsaintaugustin@gmail.com)